



Communiqué de Presse
Bruxelles, le 1^{er} septembre 2021

ETIC et le SEFB s'allient au profit de la filière bois européenne

Les rangs d'ETIC, la nouvelle Confédération Européenne des Industries de la transformation du Bois, s'élargissent avec l'adhésion du SEFB, le Syndicat des Exploitants de la Filière Bois, un Syndicat professionnel indépendant et responsable qui représente aujourd'hui - avec un C.A.H.T. cumulé de 340 millions d'€ et la mobilisation annuelle de plus de 5.200.000 de m³ - la grande majorité des exploitants-forestiers français.

«Tous nos adhérents et les membres du Conseil Général se joignent à moi pour souhaiter au SEFB une chaleureuse bienvenue au sein d'ETIC, son ralliement nous honore et nous renforce! Nos efforts et nos arguments ont été payants et l'adhésion du plus grand syndicat français d'exploitants forestiers en est une preuve évidente. Dès à présent nous nous réjouissons de pouvoir accompagner et soutenir le SEFB, son Président et son équipe - à Bruxelles et en Europe - dans toutes les initiatives destinées à contrer toute tentative de désinformation sur notre secteur, à valoriser la filière de l'Industrie européenne du bois et lui restituer, instamment, le rôle de premier plan qui lui revient.», souligne Vítor Manuel Poças, Président d'ETIC.

Pour David Caillouel, Président du SEFB *«L'adhésion à ETIC s'est imposée comme une évidence et une nécessité au moment où se développent auprès de la Commission européenne des campagnes de désinformation sur la ventilation des ressources entre transformateurs et négociants et où le gouvernement français vient de saisir cette dernière pour obtenir un moratoire sur les exportations de grumes hors UE contraire à la liberté d'entreprendre et de commercer.*

En rejoignant ETIC, le SEFB entend:

- *porter au niveau européen la voix des exploitants-forestiers dont le rôle est essentiel dans la valorisation optimale de la ressource et sa commercialisation en privilégiant l'accès de la récolte, au prix du marché, aux transformateurs européens*
- *permettre au niveau européen un dialogue constructif entre les différents maillons de la filière bois, des exploitants-forestiers aux transformateurs de rang 1 et 2,*
- *informer en toute transparence élus et fonctionnaires européens sur les réalités de la filière et de ses ressources,*
- *contribuer au développement harmonieux, dans le respect et le renouvellement de nos forêts, de la filière bois européenne.»*

Contact : info@etic.website



A propos d'*ETIC*

Constituée à Bruxelles en mai 2021, **ETIC est la Confédération Européenne des Industries de la transformation du Bois.**

À l'Organisation est confiée la mission d'agir en tant qu'interlocuteur, proche et dynamique, des Institutions européennes, notamment à un moment où, comme jamais auparavant, la filière-bois mérite d'être écoutée et considérée tel un partenaire fondamental dans la transformation des modèles économiques européens actuellement en cours.

En complément à son rôle de représentant auprès des Institutions européennes, **ETIC** développe pour ses adhérents un large éventail de services réels et notamment la mise à disposition d'une «Plateforme de Certification» pour les produits à base de bois, visant à valider la durabilité de l'ensemble des phases de transformation de la matière première, jusqu'au produit fini.

Créée sur l'impulsion de quelques acteurs nationaux de premier plan de la filière bois, la base associative d'**ETIC** ne cesse progressivement de s'élargir en permettant à la Confédération d'étayer une représentativité géographique européenne toujours plus étendue.

A propos du *SEFB*

Créé le 10 mars 2016, le **SEFB, Syndicat des Exploitants la Filière-Bois (ex-SFB)**, regroupe dans un esprit constructif et fédérateur la grande majorité des exploitants forestiers-négociants français, représentant un C.A.H.T cumulé de 340 millions d'€ et la mobilisation de plus de 5 millions de m³, avec un triple objectif:

1. Défendre le métier d'exploitant-négociant, plaque tournante indispensable pour optimiser à 100% la ressource forestière, aujourd'hui menacé, en recréant une carte d'exploitant-forestier
2. Garantir, dans un esprit gagnant-gagnant, un accès égalitaire et transparent pour tous aux ressources forestières à travers:
 - le retour aux ventes des bois sur pied
 - une labellisation par lot et non par entreprise des chênes français avec la mise en place «d'un crédit quantité»
 - des contrats de préférence assurant aux transformateurs la priorité à prix égal sur les bois susceptibles d'être exportés.
3. Développer une vision harmonieuse de la Filière Bois prenant en compte les attentes et les besoins des différents acteurs (propriétaires, experts, exploitants, transformateurs, exportateurs...) afin de préserver son équilibre, pérenniser nos forêts et assurer une gestion durable de celles-ci.